

2007: SB26

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et
trésoriers des administrations scolaires
Directrice de la Direction des écoles provinciales
Agent de supervision, Centre Jules-Léger

EXPÉDITRICE : Nancy Whynot
Directrice, Direction des programmes d'immobilisations

DATE : 24 septembre 2007

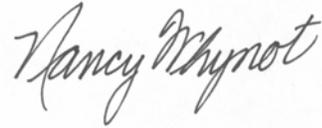
OBJET : **Protocole du ministère de l'Environnement concernant le
Règlement de l'Ontario 243/07
Installations dépassant les normes de teneur en plomb pour
l'eau potable en Ontario**

Comme suite à la note de service 2007: SB22 sur les réseaux de distribution d'eau des écoles, datée du 31 août 2007, je vous transmets une lettre de Keith West, inspecteur en chef de l'eau potable, et le protocole du ministère de l'Environnement concernant le Règlement 243/07 portant sur les installations qui dépassent les normes de teneur en plomb pour l'eau potable en Ontario.

On demande aux conseils scolaires de district, administrations scolaires et écoles provinciales de créer des centres de coûts pour documenter les coûts supplémentaires résultant d'un approvisionnement alternatif en eau potable ou de l'installation de filtres à eau pour réduire la teneur en plomb, dans les écoles dont les résultats d'analyse initiales dépassaient la norme de 10 microgrammes de plomb par litre après vidange. Veuillez continuer à suivre de près ces dépenses, jusqu'à ce que la source alternative d'approvisionnement en eau ne soit plus nécessaire.

Le ministère de l'Éducation évaluera les coûts supplémentaires à l'échelle de la province et accordera une indemnisation appropriée, y compris aux garderies situées dans les écoles. D'autres directives sur les rapports financiers concernant les coûts supplémentaires et les allocations de chaque conseil seront fournies ultérieurement.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre chef régional.



Nancy Whynot
Directrice, Direction des programmes d'immobilisations
Pièces jointes

Cc : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
Responsables principaux des installations
Kit Rankin, directrice, Direction des services régionaux
Chefs régionaux du ministère de l'Éducation